

**De:** SudSafran-SaintMedard  
**Envoyé:** jeudi 23 février 2023 16:53  
**Objet:** LI SUD PDF 23 Février 2023



*Lettre d'information SUD du 23 Février 2023*  
*ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)*

## ***Le 07 Mars, prenons notre place dans l'histoire !!!***

### **Le contexte dans lequel se déroule le mouvement contre la réforme des retraites mérite qu'on s'y arrête.**

Un pouvoir totalement sourd à la volonté populaire, une équipe dirigeante méprisante, odieuse et leurs clones, partout, dans les entreprises et les administrations...

Un enjeu national qui touche tout le monde avec la retraite.

Et une bataille à mener, partout, dans les entreprises et les administrations, pour la hausse des salaires, contre l'inflation.

Un seul sujet, celui de la répartition des richesses, dégoûlantes d'un côté, jusqu'à l'écœurement, à défaut de ruisseler.

Et une date, celle du 07 Mars.

On ne sait rien du lendemain et de ses suites.

Mais ce qu'on peut sans peine imaginer, c'est que cette date-là, pourrait être un record de mobilisation historique.

Et si tel est le cas, l'élan qui pourrait en résulter en terme de reconduction des grèves et d'entraînement de tous les secteurs clés vers la paralysie économique, serait un tournant décisif.

Si une telle dynamique se crée, elle pourrait entraîner le monde du travail **sur le chemin de reconquête de nos droits.**

Et évidemment, une victoire contre cette réforme honteuse des retraites, **placerait la lutte en entreprise dans un bien meilleur rapport des forces.**

C'est pourquoi nous avons toutes et tous intérêts à grossir les rangs de la mobilisation le 07 Mars à un niveau jamais atteint. Et si on prend le niveau totalement exceptionnel de départ de cette mobilisation, cela est très probable.

Alors, du simple fait que cette hypothèse existe, il serait dommage de ne pas prendre sa part au processus.

Si simplement tous ceux qui ont participé à une des cinq gigantesques manifestations se mobilisent ce même jour, le record serait pulvérisé !!!

**Tout le monde à 15 jours devant soit, pour s'organiser et y être !!!**

**Il faut contribuer à ce que cette journée soit un tournant Historique !!!**

Chacunes, chacuns, actrices et acteurs de sa propre histoire au rendez-vous de l'Histoire commune.

Juste parce que peut-être, là, il y a une fenêtre de tir qui s'est ouverte, et qu'il ne faut pas laisser passer une occasion pareille.

Aussi, parce que les dirigeants au service des milliardaires n'ont aucune autre limite que nous même, et que si nous perdons cette bataille, ils continueront les réformes pour s'accaparer toujours plus dans la répartition des richesses produites par le travail.

### **La retraite, rouvre le débat sur le salaire.**

Sur fond de baisse permanent du pouvoir d'achat, dans le temps où 10 % du PIB s'est déplacé des poches des salariés à celles du capital, un acharnement médiatique a été mené méthodiquement contre les cotisations salariales appelées les « charges » ...

Si les salariés percevaient un net supplémentaire équivalent à cette cotisation, ils seraient incapables de subvenir à leur besoin et ceux de leurs familles en cas de maladie (caisse maladie), de frais familiaux (allocations familiales) de chômage (assurance chômage) et d'accéder à la retraite.

Le régime général de la Sécurité Sociale est une ressource commune essentielle au niveau de vie des salariés qui est attaqué par le grand patronat depuis sa mise en place en 1946.

La première des attaques contre ce système unique au monde est de réduire sans cesse la part des cotisations qui le rendent possible et notamment la part des cotisations patronales.

C'est pour cela que toute proposition d'augmentation de la part net des salaires au détriment des cotisations est une attaque contre les salariés. C'est un enfumage qui ravit les gros employeurs du fait que les salariés se payent eux même l'augmentation de leur net.

Tout déficit incessamment convoqué pour réduire les droits sociaux ne sont que les fruits d'un détournement des richesses par les gros employeurs.

**Nous n'avons jamais cédé à cette démagogie contre les « charges » et le débat actuel nous donne raison !!!**

# ***Avis de recherche , on a perdu 122 M€ !!!***

L'accord Salarial ArianeGroup 2022 n'accordait que 2 % de la masse salariale aux augmentations générales (1.6 % étant réparti sur les AI).

Le manque à gagner sur l'inflation reconnue par l'INSSE et très en dessous de la réalité et donc de 4 % (5.9% d'inflation officielle).

Dans notre Lettre Info du 10 Février, nous avons vu que 6 % de la masse salariale ArianeGroup revenait à un peu moins de 26 M € qui pourrait financer une augmentation générale uniforme mensuelle de 238 € pour 2023.

Les 4 % manquants de 2022 équivaldraient à 17 Millions soit un peu plus de 13 Millions net et qui, répartis en augmentation uniforme reviendrait à 158 € net mensuels.

Autant dire que si on retrouvait les 122 M € égarés de l'accord RCC, en lui prélevant les 43 M€ nécessaires évoqués plus haut, il resterait une belle marge.

Une prime de 1500 € pour rattrapage 2022 équivaut à 10 M€ et, ne rattrape en rien le pouvoir d'achat en comparaison avec une augmentation de salaire. Admettons qu'il vous reste 20 ans à travailler, cela équivaut à un rattrapage sur l'augmentation générale de 6.25 €, partie nette, sans cotisation sociale.

Il se pourrait que cela ne suffise pas à acheter la paix sociale...

**Concernant les 122 M€, les recherches continuent !!!**

## ***En Bref :***

### **Pas de personnel précaire au Malaxage-Coulée !!!**

Lors du CSE de ce matin nos élus ont réaffirmé leur opposition à l'utilisation de personnels précaires au Malaxage-Coulée.

Nous avons rappelé à la direction que c'était sa position jusqu'ici et qu'elle l'argumentait en terme de sécurité.

Les personnels précaires ont toujours été formés dans d'autres ateliers comme les Matières Premières ou le Secteur-Auto.

Les seules fois où quelques-uns d'entre eux ont intégré le Malaxage-Coulée, c'était après ce passage dans d'autres secteurs, avec une expérience d'activité pyrotechnique et pour y être formés et embauchés.

Avec de moins en moins de moyen et d'effectifs, les personnels ArianeGroup n'utilisent déjà pas le stop et alerte comme ils le devraient.

Ils s'adaptent à des situations dégradées, lassés de ne pas obtenir les réparations demandées ou pour ne pas être considéré comme récalcitrant au travail.

Nous avons constaté ces situations dans plusieurs arbres des causes d'accidents.

**Lorsqu'il s'agira d'un CDD, osera-il exercer un stop et alerte ? Cela sera encore moins évident.**

L'introduction de la sous-traitance de la maintenance sur les Moyens dans 49 bâtiments pyrotechniques était déjà une ligne rouge inacceptable. Et cela, en toute illégalité, puisque l'obligation de consultation du CSE n'a pas été respectée. Nous avons sollicité les autres élus pour faire valoir ce droit du CSE mais n'avons malheureusement pas été suivi par tous, (**voir Lettre Info SUD du 28 Avril 2022**).

Autoriser l'emploi de personnels précaires est un garde-fou de plus qui saute. La direction, à défaut de répondre sur ce qui permet de le faire aujourd'hui et qui ne le permettait pas avant, se retranche derrière la « légalité » mais au mépris de l'amélioration continue sur la santé et la sécurité des salariés, qui est pourtant bien une obligation légale...

Nous avons prévenu que nous nous opposerons à cette dérive, à commencer par des droits d'alertes s'il le faut...

**A bon entendeur...**

....

Vous pouvez nous contacter à l'adresse Mail [sud.snpe@snpe-syndicat.fr](mailto:sud.snpe@snpe-syndicat.fr) et nous appeler au local SUD : 05 57 20 79 00 (si personne, laissez un message, nous rappelons toujours).

Vos informations sont les bienvenues et elles sont précieuses...

...

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, faites-le nous savoir afin que nous vous retirions de sa diffusion.*